

Les Échos Lauranais

Octobre
2014



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

En ce début septembre, comme chaque année, nos villages sortent de leur torpeur estivale. Même si cette année, la saison n'a pas été précisément marquée par la canicule. Déjà nous pouvons ressentir un changement des températures indiquant que la nature entre dans une nouvelle phase de son cycle.

Nos voisins héraultais ont subi ces derniers jours de graves inondations qui se soldent par des dégâts importants et des pertes de vies humaines. A l'origine de ces événements, ce que l'on a pris l'habitude de désigner sous le terme de « tempête cévenole » : de gros nuages venus de la mer qui viennent se bloquer contre le relief des Cévennes et qui se déversent sous forme de précipitations. Nous avons ici vécu en 1999 un pareil phénomène et ceux qui se souviennent peuvent juger du désarroi des populations sinistrées.

Les enfants et les jeunes en âge scolaire ont repris le chemin de leurs établissements respectifs, le monde viticole est en ordre de bataille pour les vendanges et la période traditionnelle de congés des actifs a pris fin... bref, tout le monde rentre.

Les élus et les services municipaux, eux, n'ont pas vraiment fait relâche. En plus des travaux courants d'entretien de la voirie, des espaces verts, des équipements et des bâtiments publics, les chantiers en cours les ont bien occupés : lac, stade, foyer, bains-douches,

Après des retards que nous pourrions presque qualifier d'inévitables, ces chantiers entrent aujourd'hui dans leur phase ultime. Il sera rendu compte, au fur et à mesure, de leur remise aux utilisateurs.

Bonne rentrée à tous.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ RENTRÉE SCOLAIRE ■

Notre école primaire a rouvert ses portes le 2 septembre. Les 66 élèves inscrits ont retrouvé leurs camarades, leurs maîtres et des locaux préparés avec soin par le personnel municipal. A noter le remplacement de Lysiane Sagnières en congé parental jusqu'en mars prochain. Bienvenue à Loïc Bardet qui prend jusque là en charge la classe des CM1 et CM2.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur à Laure. Je rappelle la principale disposition de la loi qui est de réorganiser le temps scolaire pour consacrer aux apprentissages lourds, 5 matinées hebdomadaires. A Laure, les nouvelles dispositions avaient été anticipées et discutées. Jusqu'à ce jour, tout se déroule selon les prévisions. Les familles n'ont pas été surprises : hormis le travail du mercredi matin, les horaires de rentrée et de sortie sont inchangés pour les enfants qui prennent part aux TAP. Ces activités sont gratuites et les intervenants sont connus des enfants.

Mais que de bruit et de fureur à propos de cette loi ! On aura tout entendu dans notre beau pays.

On peut comprendre que la décision de revenir sur la suppression accordée en 2008 d'une matinée de travail irrite quelques syndicalistes enseignants, quoique... Que quelques élus trouvent là une occasion de mettre en exergue leur posture d'opposants résolus, est plus discutable car il s'agit là de l'intérêt bien compris des enfants. Car toutes les enquêtes montrent sans discussion possible les dégâts produits par le passage aux 4 jours et tous les spécialistes qui se penchent sur ces questions depuis des années sont d'accord là-dessus à une écrasante majorité. Mais je suis toujours sidéré que quelques parents protestent eux aussi prétextant la fatigue des enfants qui doivent se lever plus tôt un jour de plus dans la semaine. Le monde enseignant, très attentif sur cette question, n'a pour l'instant rien décelé de cet ordre. Bien au contraire, les enfants semblent être dans de meilleures dispositions pendant le temps scolaire. C'était là le but recherché.

Enfin, je pense très sincèrement que notre école primaire ne creuse pas les inégalités, comme on l'entend trop souvent. Je pense plutôt qu'elle éprouve de plus en plus de mal à les résorber, ces inégalités, tant elles sont devenues importantes. Et il n'est pas là question d'argent ou de fortune. Il s'agit simplement d'enfants qui ne reçoivent de leur famille aucune véritable éducation, à qui on ne parle pas, à qui on ne propose jamais de lecture, d'enfants que l'on se contente de placer le plus longtemps possible devant la baby-sitter des temps modernes : la sacro sainte télévision. Pour quelques uns, c'est même parfois tôt le matin, midi et tard le soir ! Là, ils sont sages, les petits, et on peut enfin être tranquille !

Ramassage pour le collège de Rieux

La municipalité maintient le dispositif concernant le transport des collégiens jusqu'au collège de Rieux. Je rappelle que le collège d'affectation des jeunes lauranais est toujours officiellement celui de Trèbes. Le Conseil général de l'Aude finance donc le transport jusqu'à Trèbes. Par respect pour la décision d'une large

majorité des parents d'inscrire leurs enfants à Rieux, la municipalité a rencontré les parties prenantes (Education nationale, Conseil général qui est chargé du transport) pour leur faire part de cette question. Dans le même temps, elle a décidé de financer elle-même les frais de ce ramassage pour bien marquer sa volonté forte de voir respecter le choix des parents. Le coût pour le budget communal est significatif : 16 000 euros pour les 3 trimestres de l'année 2013-2014 et autant pour l'année qui commence.

Par courrier du 24 juin 2014, le Conseil général nous indique que la question de notre rattachement au collège de Rieux sera mise à l'ordre du jour de la réunion de la Commission Départementale de l'Education Nationale de cet automne. Il est probable qu'une décision heureuse sera prise et de nouvelles dispositions effectives dès la rentrée 2015. Affaire à suivre.

■ TRAVAUX ASSAINISSEMENT ■

Le chantier concernant la remise en état des réseaux eau et assainissement sur la rue Notre Dame a démarré. Ensuite, ce sera au tour de l'avenue des écoles. Les travaux doivent durer plusieurs semaines. La plus grande prudence est demandée à tous ceux amenés à évoluer à proximité du chantier.

■ PANNE TÉLÉPHONIQUE ■

De nombreux Lauranais ont eu des difficultés pour se connecter à Internet durant cet été ; la situation est maintenant rétablie. Sachez que vous pouvez exiger de votre opérateur, un dégrèvement de votre abonnement proportionnel au temps pendant lequel vous avez été en panne. N'hésitez pas à demander cette remise. Au besoin, rapprochez-vous de la mairie qui vous mettra en contact avec un service qui pourra vous aider.

■ ÉLECTIONS À LA MSA ■

En janvier : élisez vos représentants à la MSA. La MSA gère l'ensemble de la protection sociale du monde agricole et rural : santé, famille, retraite, prévention, social, ... Tout au long de votre vie, elle est votre interlocuteur unique.

La MSA est le seul organisme mutualiste administré par des représentants élus. Ces élus vous représentent auprès de la MSA pour les 5 années à venir. En janvier, vous élirez votre représentant sur votre canton. En votant, vous soutenez une protection sociale forte et équitable. En votant, c'est vous qui décidez.

Vous pouvez voter, jusqu'au 27 janvier, par correspondance ou par internet. Vous recevrez le matériel de vote (bulletins et enveloppe) début janvier.

Donnez votre voix à la MSA, votez.

■ NOUVELLES CHAINES NUMÉRIQUES ■

Notre commune est concernée par le déploiement de 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT à partir du 23 septembre. Elles sont numérotées de 20 à 25. Ces modifications peuvent altérer la bonne marche des réceptions existantes, mais vous pouvez saisir l'ANFR au 09.70.81.88.18 qui vous aidera à résoudre votre problème (prix d'un appel local). Si vous avez une antenne râteau, un seul geste, lancez une recherche et mémorisation des chaînes à l'aide de votre télécommande.

Pour tout savoir : www.toutelatnt.fr.

■ FÊTE DU PATRIMOINE ■

Le samedi 20 septembre, dans le cadre de la fête du patrimoine, l'Association du Patrimoine lauranais avait organisé une promenade commentée dans les rues du village. Au cours de la balade, sous un beau soleil, les nombreux participants ont suivi avec intérêt les explications données par les organisateurs sur quelques épisodes marquants de la vie du village. La balade fut suivie d'une visite de l'église et de la présentation de la grande fontaine récemment rénovée par l'Association. Ensuite, les participants prirent le chemin de Saint Jacques d'Albas où ils purent suivre une conférence passionnante sur l'histoire de la tour romane et du domaine de Saint Jacques d'Albas donnée par Anne Réby, historienne de l'Art.

■ HONTEUX ! ■

Depuis plus d'un an, les ménages sont conviés à déposer les sacs noirs dans lesquels ils ont placé leurs déchets ultimes dans des conteneurs collectifs, mis en place dans des lieux bien identifiés, les points propreté, dont la vue est masquée par des palissades. L'objectif poursuivi était de sortir les déchets de nos rues et de faciliter la collecte. Et là, depuis quelques temps, on constate le comportement inadmissible de quelques uns d'entre nous : le tri sélectif n'est pas effectué, les déchets sont jetés directement dans un conteneur, des sacs sont posés à même le sol, les déchets s'empilent dans un conteneur déjà plein et qui déborde, alors que tout à côté d'autres sont vides. Le point propreté devient petit à petit un endroit d'une saleté repoussante, un lieu puant rempli de mouches où on trouve même des encombrants que le service d'enlèvement ne collecte pas. Et quand on intercepte un contrevenant, il ne voit vraiment pas où est le mal ! c'est trop compliqué vous comprenez, et puis ce n'est pas à lui de faire ça, lui il paye déjà, et puis il n'est pas le seul, d'autres le font, et blablabla... C'est désespérant.

Ce comportement n'est plus tolérable. Je demande la mobilisation générale. Tout citoyen peut intervenir en constatant un comportement déviant et faire les remarques qui s'imposent. Pour ma part, je n'aurai de cesse de mettre au pli les quelques récalcitrants qui sont la honte d'une commune dont la gestion des déchets ménagers est citée en exemple.

AGENDA

Samedi 4 octobre

L'ensemble vocal Aubade et la chorale La Chantarine de Theys/Isère vous proposent un concert à 17h au foyer de Laure-Minervois. Participation libre.

Au programme : Chants du monde. Variété.

Dimanche 5 octobre

Le Comité des Fêtes de Laure organise un vide-grenier.

Du côté du Club des Aînés ruraux :

– Samedi 11 octobre : thé dansant avec Guy Lacroux. Entrée : 10 euros goûter compris.

– Jeudi 16 octobre : loto et goûter

– Mercredi 22 octobre : spectacle « Âge Tendre » au parc des expositions de Perpignan. Prix : 63 euros, transport compris.